

Société de Tir Les Rangiers
2856 Boécourt

COVID – 19

Selon l'ordonnance fédérale, complétée par les dispositions cantonales, liées au Covid-19, nous vous rendons attentifs que :

1. Dès le 30 octobre, dans le canton du Jura, interdiction de toutes les réunions, rassemblements ou manifestations **de plus de 5 personnes**, dans l'espace public et privé.
2. Le **locataire partant** est responsable de la désinfection :
 - ✓ des locaux sanitaires
 - ✓ de la cuisine et ses surfaces de travail
 - ✓ des dortoirs
 - ✓ des sols de tous les locaux utilisés
 - ✓ des poignées de portes et de fenêtres
 - ✓ des interrupteurs

Le locataire est informé des dispositions ci-dessus lors de la remise des clefs.

Nous vous invitons à les respecter scrupuleusement.

En cas d'infection de tiers pour non application de ces dispositions, le locataire restera seul justiciable.

La gérance décline toute responsabilité, et n'est pas tenue de vérifier le travail effectué.

Le Comité

Check-list pour le nettoyage

- **Aérez les pièces** avant de les nettoyer au moins pendant 20 minutes
- **Lavez-vous les mains** soigneusement avant et après
- **Portez des gants jetables**
- **Nettoyez**, avec un détergent et de l'eau pour enlever la saleté et les impuretés
- **Puis désinfectez**, avec des produits chimiques (eau de Javel, alcool, etc), pour tuer les germes
- **Désinfectez les éléments fréquemment touchés :**
 - Poignées de porte
 - Poignées de robinet
 - Interrupteurs
 - Poubelles
 - Clés
 - Rambardes
 - Dessus de tables
 - Appareils de cuisine (cuisinière, four, machine à café, etc)
 - Ustensiles de cuisine : vaisselle, etc
 - Lavabos
 - Toilettes
 - Douches, rideaux de douche
- **Lavez le linge de maison à température élevée** : torchons, serviettes de toilette, housses de matelas, etc
- **Videz et désinfectez l'aspirateur** après le ménage
- **Désinfectez le lave-vaisselle**

Nouveau coronavirus

**VOICI COMMENT
NOUS PROTÉGER.**

STOP CORONA

Actualisé au 29.10.2020



Rencontrer moins de personnes.



Garder ses distances.



Masque obligatoire si on ne peut pas garder ses distances.



Masque obligatoire dans les espaces publics intérieurs et extérieurs et dans les transports publics.



Travailler à domicile si possible.



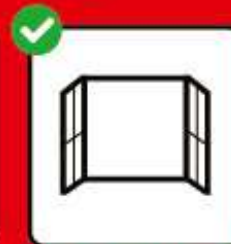
Se laver soigneusement les mains.



Tousser et éternuer dans un mouchoir ou dans le creux du coude.



Ne pas se serrer la main.



Aérer plusieurs fois par jour.



Manifestations : publiques max. 50 pers. privées max. 10 pers. Rassemblements dans l'espace public max. 15 pers.



En cas de symptômes, se faire tester immédiatement et rester à la maison.



Fournir les coordonnées complètes pour le traçage.



Interrompre les chaînes de transmission avec l'application SwissCovid.



Test positif : isolement. Contact avec une personne testée positive : quarantaine.



Se rendre chez le médecin ou aux urgences seulement après avoir téléphoné.

www.ofsp-coronavirus.ch

Règles plus strictes dans certains cantons



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Swiss Confederation

Bundesamt für Gesundheit BAG
Office fédéral de la santé publique OFSP
Ufficio federale della sanità pubblica UFSP
Uffizi federal da sanadad publica UFSP



Application FederCovid
Download